

S'outiller à l'encadrement en Service de Prévention et de Santé au Travail

Droit, communication et management en santé au travail

PUBLIC

- Médecin du travail
- Infirmier-ère cadre en santé au travail
- Cadre assistant
- Cadre préventeur

INTERVENANTS

- Christophe Bounamous, psychologue du travail

SESSIONS INTER-ENTREPRISES

DURÉE

1 jour

DATES

[Télécharger le calendrier](#)

LIEU

Locaux de l'ASTI, à Toulouse

TARIF

[Télécharger le calendrier](#)

SESSIONS INTRA-ENTREPRISE

Un besoin spécifique ? Élaborons ensemble un programme sur-mesure

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



VOS CONTACTS

Nos chargés de formation sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse

www.ast-i.org

Objectifs

- Identifier le rôle et les enjeux liés à l'animation d'un collectif de travail
- Apporter des éléments de réflexion sur sa pratique pour développer ses aptitudes dans l'encadrement et la coordination
- Proposer des outils aux encadrants pour maintenir la coopération et la santé de l'équipe

Programme

- Éléments de sémantique : encadrement, animation, coordination, management...notions d'autorité
- Les spécificités organisationnelles en santé au travail
- Les enjeux de l'encadrement d'une équipe, rôle, limites... pour maintenir la coopération et la santé
- Discussion à partir d'éléments théoriques de l'encadrement sur les ressorts de la coopération et de l'engagement
- Échange sur les outils d'aide à l'encadrement d'une équipe
- Apports réflexifs à partir de situations concrètes

Pré-requis

Exercer en santé au travail

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques
- Interactions entre les participants et le formateur à partir de situations concrètes

Suivi et modalités d'évaluation

- Auto-évaluation et analyse de cas

Délai d'accès à la formation

Formation réalisable en session intra-entreprise

Possibilité de réserver la session de formation uniquement à vos salariés et d'adapter le contenu du programme aux caractéristiques de votre structure.

- Session inter-entreprises : inscription au plus tard 5 jours avant le démarrage de la formation
- Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 1 mois à compter de la date de signature du contrat

Envie d'être informé de nos prochaines sessions de formation ?

- [Lettre d'information](#) de l'ASTI
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>